

Décision

Générale

colonial

Décision n° 223 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 223

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 février 1961

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro

28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. Obsieh Bouh. commis'auxiliaire (échelle V, 3° échelon) actuellement en fonction au Service de la Sûreté est remis à la disposition du Ministre de la Fonction Publique pour compter du 1er février 1961. M. Abdoukader Abdourahman, secrétaire auxiliaire (échelle V – 1er échelon) en service au Trésor est affecté au Service de la Sûreté pour compter du 16 février 1961 en remplacement de M. Obsieh Bouh. La rémunération de M. Abdoukader Abdourahman sera prise en charge par le budget de l'Etat (

chapitre 31-51, art. 2) pour compter du 16 février 1961.